

Salaire différé lors d'une succession

Par mamiecot, le 30/04/2014 à 12:11

Bonjour,

Lors d'une succession, un salaire différé doit il être réglé en premier ou doit il être réglé en même temps que l'héritage? Un héritier, qui ne bénéficie pas du salaire différé, peut il faire bloquer l'argent chez le notaire en cas de litiges? Merci pour vos réponses.